



Le mot du Maire



Chers Rilhacoises et Rilhacois,

Avec l'automne, nous retrouvons de jolies couleurs partout, bien sûr dans nos forêts mais aussi dans la cour de l'école. Quelle joie d'entendre de nouveau les cris des enfants. Vingt-quatre élèves ont été accueillis par deux nouvelles enseignantes qui ont fait le choix de venir à Rilhac-Xaintrie et même d'y vivre ; c'est le cas de notre directrice habitant un logement communal. Beaucoup de projets en perspective, nous leur souhaitons une belle année scolaire.

Ces derniers mois, de nouveaux habitants sont venus rejoindre notre belle commune, en collaboration avec la communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne, il a été signé une charte de « Village accueillant », à ce sujet des actions vont être mises en place.

Je ne pensais pas vous en reparler mais ce fameux virus « COVID » est toujours là, pensez à la vaccination 3^e dose ou 1^{ère}, si vous avez des difficultés pour vous inscrire, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Je veux tout de même vous souhaiter un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année. Portez-vous bien et soyez prudents !

Le Maire, Laurence DUMAS

FLASH INFO

CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS

Suite à une demande de plusieurs habitants de la commune, nous prévoyons une campagne de stérilisation des chats errants.

Plusieurs contacts sont en cours avec des associations de protection des animaux afin de résoudre cette problématique.

l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental de la Corrèze relatif au jet de nourriture aux animaux (notamment chats et pigeons) et à la protection contre des animaux errants, sauvages ou devenus tels, prévoit qu'il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux public. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou attirer les rongeurs.



Présentation des commissions

Finances :

- Le Conseil Municipal a opté pour le recrutement d'un Agent Technique Territorial à temps non complet en complément de l'actuel poste existant sur la Commune. Ce recrutement est en cours et le jury se réunira pour recevoir les candidats.
- Pour rappel, la commune a adhéré l'an dernier à PAYFIP qui est une offre de paiement en ligne, rapide et accessible à tous par carte bancaire ou prélèvement SEPA unique. Ce service est entièrement sécurisé. Vous pouvez par exemple vous en servir pour régler votre facture d'assainissement qui arrivera dans les prochains jours.

Espace public, biens sectionnaux, petit patrimoine, réserves eau et chemins de randonnée :

Suite aux importants orages de la mi - septembre, des chemins communaux ont été détériorés et la remise en état va être réalisée.

Voirie

Le bouchage des trous et des « nids de poules » ont été effectués courant Août.

De même les travaux de réfection de voiries qui vont du Caillou au Theil sont actuellement en cours, réalisés par l'entreprise BERGHEAUD.

Rollière,

Les travaux de voirie sont terminés,



Cimetière :

Les allées et les emplacements non attribués du cimetière ont été nettoyés à 2 reprises durant l'été de façon manuelle.

Nous vous rappelons que chacun est responsable de l'entretien et du nettoyage de sa tombe familiale

Informatique

Fin août, à la mairie, ont eu lieu 2 séances de découverte de l'outil informatique. La doyenne des participantes à 89 ans.

Ces moments ont été très appréciés et encourage à donner une suite. Veuillez-vous rapprocher du secrétariat au 05 55 28 25 86 pour une inscription.

Téléphonie :

Le relais téléphonique du puy du bassin à Auriac est opérationnel. Ce dernier couvre une grande partie de notre commune.

Suivi bâtiments communaux :

Le chantier du logement situé au-dessus de la mairie a débuté.
Des travaux sont à réaliser au restaurant L'Oustal Del País. La commission des bâtiments communaux va planifier ces travaux en fonction de l'activité du restaurateur. Un diagnostic énergétique va également être effectué.
Quelques petits travaux aux vestiaires du Foot vont être réalisés.

Affaires communales et intercommunales :

Affaires scolaires

Nous avons eu le plaisir de faire plus ample connaissance des habitants de la Serre qui sont venus au contact de la municipalité avec la volonté de participer à la vie de la commune et concrétiser un projet partenarial avec leur association PSYDECLIC dont le siège social est à Tourcoing dont Isabelle LOUATI est la Présidente et Claude LAURIE le Trésorier.

L'association PSYDECLIC a pour objet la promotion de la gestion mentale et de tout champ associé de la psychologie qui favorisent la connaissance et la compréhension de soi, propices à la réussite dans tous les domaines de la vie. Ce partenariat s'est fait par une dotation pour l'école de jeux portant sur l'attention visuelle (jeux et albums) et sur certaines fonctions supérieures qui sont sollicitées lors de l'apprentissage :

- la planification (travailler étape par étape)
- la flexibilité (changer de point de vue)
- l'inhibition d'une réponse automatique (gérer l'impulsivité) en fonction de l'intérêt et des besoins.

Isabelle LOUATI est psychologue clinicienne et intervient essentiellement dans le cadre de son travail auprès d'enfants scolarisés en classe de primaire et maternelle. Ces jeux seront donnés aux enseignants de l'école de RILHAC qui en feront un très bon usage.

La municipalité adresse ses vifs remerciements à Isabelle et Claude pour leur initiative et leur engagement dans la vie communale.

Action sociale et accès aux droits :

La Commission d'Action Sociale prévoit de se réunir dans le courant Décembre afin d'organiser la mise en place du repas des aînés le 30 janvier en fonction des consignes sanitaires. La municipalité est d'ores et déjà dans la dimension d'organiser ce moment festif qui est toujours très attendu par les habitants. Un don d'épicerie restante de la cantine a été distribué aux restos du cœur à Argentat.

Organismes de regroupement :

Schéma directeur de l'alimentation en eau potable

A l'issue du diagnostic, un objectif majeur et capital du schéma a été défini afin de répondre aux problématiques du territoire : assurer une sécurisation quantitative et qualitative en eau potable.

Actuellement plus de 40% de la population intercommunale ne bénéficie pas d'un approvisionnement sécurisé en eau potable. D'où la nécessité d'engager des travaux structurants en mobilisant les aides de l'Agence de l'Eau et du Département.

Pour la **Xaintrie Blanche** qui a souffert pendant 2 années de sécheresse (avec un citernage pris en charge par le syndicat du Puy du Bassin mais inconcevable de poursuivre ainsi) :

Plusieurs pistes sont envisagées :

Une 1^{ère} programmation à court terme (2022-2026) consiste à réalimenter notre secteur depuis le réseau d'Argentat, en gardant nos captages.

Une réunion publique est prévue lors du 1^{er} trimestre 2022 dans une grande salle pouvant accueillir une capacité de personnes.

Projet aménagement du bourg :

Une fiche relative à l'aménagement du Bourg est jointe à ce bulletin.

Vie de la commune

Informations diverses sur la Commune :

* Décès :

Le 10/08/2021 de Mme Cleret Marguerite née Valon (La Chalmette)

Le 28/10/2021 de Mme Delbas Andrée née Sabot (Le Frouge)

Inhumation le vendredi 29 octobre de Mme DERVAL-VARY Elise de Ruel Malmaison

Le 3/12/2021 de Mme Duroux Jeanne Marie Madeleine née Tourette (Le Bourg)

Le 8/12/2021 de M. Duclaux Henri (Le Bourg/ St Privat)

Infos de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne :

La commission "Développement économique" s'est réunie à plusieurs reprises depuis le 1er janvier 2021 et a dans un premier temps réviser le règlement d'intervention de la communauté de communes dans le cadre de l'attribution d'aides financières aux entreprises; Pour rappel le règlement a pour objectif d'encadrer les aides directes et indirectes à destination des entreprises locales de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, conformément à la convention signée entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de Communes XVD, qui autorise la collectivité :

- à attribuer des aides aux entreprises dans la cadre défini par le Code Général
- à engager un partenariat privilégié avec la Région Nouvelle Aquitaine en matière de développement économique et d'accueil des entreprises
- à définir un dispositif d'aides aux entreprises complémentaires aux interventions régionales

- les aides directes (aide à l'installation, aide sur les devantures, aide à l'investissement matériel productif, travaux de mise aux normes, aide au recrutement,.....)
- les aides indirectes (réseaux d'entreprises, Offre/demande d'emploi....)
- les aides à long terme (redynamiser le territoire rural en créant du lien social, co working, travail à distance....

Les décisions sont notifiées aux intéressés. Le montant des aides est plafonné en fonction du projet et de la nature de l'aide sollicitée. L'objectif est de pouvoir aider le maximum de jeunes entrepreneurs à s'installer ou à développer une activité économique viable sur nos communes.

Découvrez ou redécouvrez le site internet de la Commune :

<https://rilhac-xaintrie.fr>

Vous pouvez contacter la mairie :

- Soit par mail : rilhac-xaintrie@mairie19.fr
- Soit par courrier : Mairie – 6 route de Saint Privat – 19220 RILHAC XAINTRIE
- Soit par téléphone : 05.55.28.25.86

EVENEMENTIEL

EXPOSITION DE PEINTURES "de Xaintrie en Wurtemberg" de YVES QUEILLE.

Cette exposition a eu lieu du 27 Juillet au 18 Aout 2021 à l'espace Raymond Mil place d'Empeyssine à PLEAUX. Yves QUEILLE est né le 6 Octobre 1926 au Pomeyrol . Il est le père de Christian Queille qui a gardé la maison familiale du Pomeyrol ou il réside temporairement. Yves QUEILLE se passionne dès qu'il a 16 ans pour le dessin et s'inscrit aux cours par correspondance à l'école de Paris et à Fontainebleau ou il apprend toutes les techniques du dessin. Plus tard il apprendra le dessin d'Anatomie dans le Puy de Dôme et intégrera les couleurs et les formes qui enchanteront ses peintures toute sa vie. Il a disparu en 2010 mais il a laissé des tableaux qui montrent le paysage qui nous est familier comme Meymac et sa Fontaine, les villages du Bourg. Ces tableaux retracent le monde qu'il a habité, et sont empreint de toute l'histoire de vie corrézienne. C'est un moment de notre histoire que son fils à fait revivre dans cette exposition. Certains de ces tableaux sont exposés dans la salle du Conseil Municipal.

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO

Les derniers jeux olympiques de Tokyo ont attribué la médaille d'OR olympique à l'équipe de France de Volley Ball dans son match contre la Russie lors de la finale le 7 Aout 2021. Parmi les joueurs, Yacine LOUATI athlète international et volleyeur français. Il est le fils de Isabelle LOUATI résidente à la SERRE au côté de Claude LAURIE.

Né à TOURCOING en 1992, YACINE est non seulement un volleyeur brillant, mais également un trompettiste hors pair. Ses deux passions l'amèneront, à force de travail, à pouvoir mener de front ses carrières. Il a été à bonne école car Yacine est le fils de l'international Tunisien Yacine LOUATI. Nous adressons toutes nos félicitations à ce jeune sportif médaillé d'or en espérant le voir sur nos terres corréziennes.

Comité des fêtes

Le président Kévin Boursier remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour la réalisation de la rando pédestre et vtt. Cette journée fut ensoleillée et réussie, 130 repas ont été servi, il y a eu 200 inscriptions, 120 marcheurs et 60 vététistes. Pour information, courant Janvier une réunion de préparation pour les événements de l'année 2022 est prévue. La date n'est pas encore retenue. Toute personnes souhaitant intégrer l'équipe seront les bienvenues. Si vous êtes intéressés veuillez contacter Kévin au 06 43 11 04 90 afin de connaître la date de cette réunion.

Halloween

Samedi 30 Octobre a été fêté Halloween. Une trentaine d'enfants accompagnés d'adultes ont sillonné les rues du bourg et du lotissement sous leur déguisement. Le défilé a été animé par le saxophone de Claude Laurie. Leur périple « terrifiant » en quête de friandises s'est clôturé par un pot offert par la municipalité.



CONCOURS RACE SALERS

L'élevage le GAEC BREUIL DE RIGIER (Visis) a été présent au concours européen à Sedan ainsi qu'au Sommet de l'élevage de Cournon d'Auvergne. La vache « Marie » a fini « 3^e de sa section (catégorie vache 5 ans et plus) et remporta le prix du Top index femelle. Nos félicitations à nos éleveurs.

Nous avons l'honneur d'avoir sur notre commune le Président du Herd Book Salers en la personne de Frédéric Canal.



anael - <https://photos.ankryan.net>

AMENAGEMENT DU BOURG

Après de nombreuses études, le projet d'aménagement du Bourg va rentrer dans sa phase opérationnelle. En effet la tranche n°1 comprenant la place devant école – mairie, parking et le carrefour y compris le départ des routes de Pleaux et de Chaussenac, va débuter mi-décembre pour une fin de travaux en juin/ juillet 2022.

Cette première phase consiste :

- D'une part : aux premiers travaux décidés dans le schéma directeur d'assainissement du Bourg avec le renouvellement de portions de réseaux de collecte d'eaux usées, la réduction d'apports d'eaux claires parasites (eaux de pluies) afin d'éviter leurs écoulements à la station d'épuration ;
- D'autre part : à l'aménagement de surfaces à l'entrée du Bourg par la réfection des parking et chaussées, voies piétonnières.

Ces travaux ont deux aspects principaux : rendre l'entrée du Bourg plus attrayante tout en conservant la sécurité de circulations pour les voitures et les poids lourds, à ce titre la vitesse sera limitée à 30 km/h dans le centre Bourg.

Le coût de cette 1^{ère} tranche s'élève à 539000€ HT (travaux et maîtrise d'œuvre) subventionnée à hauteur de 155 000 € (hors les subventions d'assainissement).

Les tranches 2 et 3 seront réalisées à la suite comme prévu dans les engagements du Conseil Municipal.

Un plan décrivant la tranche 1 est affiché en mairie, nous vous invitons à le consulter et l'équipe municipale est à votre disposition pour de plus amples explications.

AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT ARTISANAL ET A USAGE D'HABITATION

Un Projet d'aménagement a été lancé sur le terrain communal situé entre la laiterie et le lotissement des Puy des Fourches. Il consiste à une tranche d'aménagement de lots pour l'installation d'artisans et de lots à usage d'habitation en vis-à-vis du lotissement existant.

Une large place sera laissée aux aménagements végétaux afin que ce projet s'intègre dans le paysage actuel.

Nous souhaitons que ces opérations soient rapidement menées afin que les premiers artisans puissent s'installer dès l'été 2022.